

VSC (SCVT) 2026

Mission agréé :

menu déroulant

Libellé et description de la mission :

Intitulé : 100 caractères max

Accompagnement transversal de la mission Faune du Parc national des Cévennes

Descriptif court : 300 caractères max

Vous contribuerez en lien direct avec le chargé de mission Faune du parc national à l'ensemble des activités programmées sur l'année : participation aux inventaires et suivis de terrain (oiseaux (dont rapaces), insectes, mammifères, écrevisses...), gestion des données naturalistes et du matériel scientifique et technique.

Description de l'annonce :

- Objectif citoyen (engagement de service civique) : 300 caractères max

Le.la volontaire contribuera aux actions de connaissance pour la biodiversité (prospection de terrain, partages d'expériences, d'outils, saisie des données...) pour une meilleure protection des habitats naturels.

- Actions du quotidien : 1000 caractères max

Le.la volontaire travaillera au quotidien avec le chargé de mission Faune et sera en lien avec l'ensemble des agents du service Connaissance et Veille du Territoire. Il.elle contribuera à :

- Participation aux inventaires et suivis de la biodiversité sur différents groupes biologiques en fonction des compétences naturalistes du volontaire.
- Contribution significative au suivi de la Pie-grièche méridionale (participation au programme de baguage, suivi par piège photographiques).
- Contribution au suivi des chenilles d'Apollon
- Contribution aux suivis des populations d'écrevisses
- Vérification des données saisies dans les bases de données naturalistes
- Aide à la prise en charge des animaux en détresse

Les déplacements seront nombreux sur le vaste territoire du Parc (Lozère, Gard, Ardèche).

II.elle pourra bénéficier d'un logement à cout réduit, en colocation, à proximité du siège du Parc.

- Formations proposées : (PSC1 obligatoirement proposé + autres formations selon souhait structure) 150 caractères max

Formation obligatoire (PSC1, journées théoriques) + actions proposées en interne (formation aux outils cartographiques Qgis, développement des compétences naturalistes au contact des agents...).

- Tutorat : 150 caractères max

Tutorat par le chargé de mission Faune. Temps consacré à l'élaboration ou à l'affinage du projet personnel.

- Capacité d'initiative laissée au VSC : 150 caractères max

Le.la volontaire aura une grande capacité d'initiative en fonction de ses compétences.

Info clés

- choix du domaine : menu déroulant
- date de début de mission souhaité : à partir du 05 janvier 2026
- Nombre de VSC recherchés : 1
- Age : Accessible aux plus de 18 ans uniquement
- Durée de la mission : 8 à 12 mois
- Horaires : 35 h par semaine

- Permis B indispensable

Contacts de l'annonce

Jocelyn Fonderflick, Chargé de mission Faune, Service connaissance et veille du territoire
Téléphone : +33 (0)4.66.49.53.33 - Portable : +33 (0)6.99.75.12.29

L'organisme d'accueil, informations pratiques

Le Parc national des Cévennes

Etablissement sous tutelle du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, le Parc national contribue à la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans les domaines du développement durable, de la préservation des richesses naturelles. Le PNC se compose de deux zones : un cœur et une aire d'adhésion. Il est également constitué de cinq massifs : l'Aigoual, Causses-Gorges, le mont Lozère, les vallées cévenoles et le piémont cévenol. C'est un territoire aux patrimoines naturel, culturel et paysager exceptionnels. Il convient de les préserver et d'y mettre en œuvre une gestion adaptée.

Le Parc est l'un des rares parcs nationaux habités par une population permanente significative (plus de 70 000 habitants) y compris dans le cœur, espace protégé et réglementé. Il regroupe 121 communes. Le cœur concentre les patrimoines naturel, culturel et paysager les plus rares. Il est protégé par une réglementation afin de limiter les pressions sur le milieu naturel, d'encourager les comportements respectueux de l'environnement et de préserver la beauté et le caractère du Parc. L'aire d'adhésion fait l'objet d'un accompagnement par le parc des projets de développement durable, compatibles avec les objectifs de protection et dans une logique de solidarité avec le cœur. Le territoire a été distingué par l'Unesco à deux reprises : Réserve de biosphère en 1985, et paysages culturels agropastoraux des Causses et des Cévennes sur la Liste du patrimoine mondial en 2011.

Localisation de la mission

Parc national des Cévennes 6bis Place du Palais Florac 48400 Florac-Trois-Rivières